BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Frank G. Zehender à Carrie C. Heim, Geo. Forest à Fannie Dorsey, Nemours Bienvenu à Louise Beltran veuve de A. Daussat, Geo. Whittle à Annie Simms, Theodore Faber à Lilian A. Stock, Mathew Hamburg à Annie Woodall, Chas Williams à Sophie Ledum, Alfred Jeissamt à Lilian Soaer, Henry K. Weber à Jeannette Sheperd.

NAISSANCES

Mmes John P. F. Zimmer, une fille; Frank J. Demarest, un garçon; O. F. Dodd, un garçon; Ed K. Jennings, une fille; Wm Beckendorh, une fille; Jos. B. Eaton, une fille; Paul Maestri, une fille; Hy G. Chavigny, un garçon; A. J. Monier, une fille; Fred D. Schmidt, une fille; Geo. Barns, une fille.

DECES.

Vve Mary Reyes, 66 ans, 626 Joséphine; Tayler C. Le Blanc, 27 ans, 1304 Troisième; Margaret Hill, 30 ans, 2950 Melpomène; Wm Duvic, 27 ans, Napoléon et Tchoupitoulas; Geo. F. Roeling Jr, 3 jours, 740 Mazant; Germain Deffes, 40 ans, 1352 Camp; Mme Robert L. Lebdell, 32 ans, Hattiesburg, Miss; Hypolité Tosso, 66 ans, 615 St-Patrick; Jerome Meunier 84 ans, 922 Ursulines; Léonard Monet, 23 ans, 2111 St Pierre; Harris Morales, 7 mois, 311 Tupelo; Eugène Rabor, 25 ans, Hôpital de Charité; Mme Ernest Castaing, 60 ans, asile des Français; Fernando Maestri 64 ans, Hôpital Touro; Paul E. Wait, 1 mois, 314 N. Hagan; Mandy Scott, 11 mois, 1229 Clara; Wy Janoff, 33 ans, Hôpital Touro; F. J. Baranger, 5 mois, 3720 Baudin.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Successions ouvertes

Geo. Bonce, Raphael Straguin, Joseph Council, Wm Fiehr, Marie M. Killeen.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

W. S. Hassell, obtention d'argent sous de faux prétextes et faux; Alphonse Farina, violation de la loi du dimanche; Wm J. Bailey, Hy B. Mussman, violation de l'acte 110 de 1908; Jim Hayes, attaque et vol.

Acquittés:

John Labaud, violation de l'acte 18 de 1896; Herman Buttgister, effraction.

Condamnation:

Félix Bertonnière, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Ventes inscrites au bureau d'affirmations.

Suc. Mme Louise Schneider à Mme Elisabeth Popovich, terrain, Kerlerec, Chartres, Royale et Français, $6,100.

Carrollton Land Co., Ltd, à Baptiste Jung, 2 terrains, Peniston, Rempart, Saratoga, Gén. Taylor, $2,500.

Pontchartrain Land Co., Ltd, à F. River Richardson, 1/2 terrain, Hillary, Cherokee, Zimple, Elm, $300.

Henry J. Bergeron à Fred W. Eilen, terrain, Ulloa, D'Hémécourt, Carrollton et Pierce, $875.

Marie E. F. Coquet à Mlle Bertha Dejean, 2 terrains, Unlan, Vertu, Force et Français, $50.

Albert C. Coquet et als au même intérêt dans la propriété ci-dessus, $34.

Pierre Larroux et als à Walter C. Kent, lot, Nashville, Franklin, Liberté, ligne Bloomingdale.

Mme Peter Doskey à Gerolomo Gallo, lot, Freret, Clio, Howard, Calliope.

Aug. Cosg à Pat H. Comfort, lot, Brainard, Philip, Bourbonne, Jackson, $2300.

FAITS DIVERS.

Contrebandier écroué

Hamid Salim, un matelot arabe accusé d'avoir introduit des cigares mexicains en contrebande, n'ayant pu fournir la caution de 2,000 dollars exigée par le Commissaire fédéral Chiapella, a été écroué, hier, dans la prison de paroisse en attendant sa comparution devant la Cour Fédérale, au mois de novembre prochain.

Salim a comparu hier en audience préliminaire et n'a pas tenté la moindre défense. Il a avoué qu'il avait vendu deux boîtes de cigares sans acquitter les droits de douane, mais a donné comme excuse qu'il ignorait la loi des Etats Unis.

Salim lors de son arrestation était employé comme soutier à bord du vapeur norvégien "Thelma".

Réprimandé par un juge.

Dominick Danton, un boulanger établi à l'angle des rues Français et Rempart, a été sévèrement réprimandé hier matin par le juge Aucoin, de la Seconde Cour Criminelle de Cité.

Le 13 août dernier Danton avait porté une plainte contre un nommé Hermann Buttgirst, qu'il accusait d'être entré chez lui par effraction dans l'intention évidente d'y commettre un méfait.

Hier lorsque l'affaire a été appelée devant la cour, Danton, d'accusateur, s'est constitué le défenseur de l'inculpé en déclarant qu'il n'avait nulle intention de le poursuivre.

La plainte étant retirée le juge a dû se résoudre à acquitter Buttgirst, puis se tournant vers Danton il l'a tancé en ces termes: "Cet homme devrait vous intenter une action en cour civile. S'il est coupable c'était votre devoir de le poursuivre; s'il ne l'est pas vous n'aviez aucune raison de le faire arrêter et emprisonner pendant une semaine."

Buttgirst était employé en qualité de garçon boulanger par Danton. Il était, paraît-il, sous l'influence de la boisson lorsqu'il eut une querelle avec son patron, querelle à la suite de laquelle Danton porta plainte contre lui.

Ouragan sur la côte du Golfe.

Le directeur de la station météorologique de la Nouvelle-Orléans, a publié hier, le bulletin suivant:

"Un ouragan d'une certaine violence fait rage à l'heure actuelle sur la côte du Golfe, entre la Nouvelle-Orléans et Galveston.

"L'ouragan s'avance vers le Nord et il est recommandé aux bâtiments qui comptent prendre la mer, d'exercer la plus extrême prudence.

Une dépêche parvenue dans la matinée de Port Eads annonçait que la mer était démontée et que l'entrée des passes était dangereuse pour les navires.

Le vent violent qui souffle depuis deux jours, a fait monter de plusieurs pieds le niveau du lac Pontchartrain.

BIEN souvent le système s'affaiblit et le s'aupauvrit et vous avez besoin d'un tonique et d'un stimulant; pour rétablir les choses dans un état normal. Il vous faut alors,

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

M. JULES BISTES.

Prochaine ouverture de l'Orpheum.

L'Orpheum, le populaire théâtre de la rue St-Charles, ouvrira ses portes samedi prochain, inaugurant ainsi sa neuvième saison de vaudeville.

La direction n'a négligé aucun effort pour rendre attrayants ses programmes et la saison qui va s'ouvrir s'annonce comme devant encore surpasser les précédentes.

L'orchestre dont le personnel a été augmenté, reste sous la direction du professeur Emile Tosso.

Il comprend des musiciens bien connus de notre public: professeur Tosso, chef; K. Reeder, premier violon; William Kische, second violon; L. Mejia, contre basse; Joseph Fabian, viole; Joseph Meyer, basse; P. Fabian, cornet; Edward Wagner, trombone; Joseph Coy, tambour; George A. Paoletti, piano; G. Guck, orgue; P. Chausse, premier cor; L. Leclerc, second cor; Alphonse Mejia, flûte; S. Hernandez, clarinette.

La salle de l'Orpheum a été repeinte et rafraîchie, des décors nouveaux sont arrivés ces jours derniers de New York, et tout est prêt pour la journée d'ouverture.

M. Jules Bistes, le directeur de l'Orpheum, qui depuis plusieurs années préside aux destinées de notre scène de vaudeville, est bien connu du public, et c'est à lui, en grande partie que ce populaire théâtre doit sa vogue constante.

M. Bistes est natif de la Nouvelle-Orléans, et est attaché à ce théâtre depuis sa fondation, en 1901.

Les souscriptions pour la Convention des Voies Navigables.

L'appel lancé par l'Union Progressiste dans le but de recueillir les fonds nécessaires pour faire face aux dépenses de la Convention des Voies Navigables, paraît devoir donner les résultats espérés.

Une somme de $25,000 est jugée nécessaire pour couvrir les frais de réception, et c'est cette somme que l'Union Progressiste prie le public néo-orléanais de bien vouloir souscrire. Des circulaires ont été envoyées dans ce but à de nombreuses personnes, et hier matin le secrétaire Trezevant en dépouillant son courrier a eu la satisfaction de voir que l'appel de l'Union Progressiste n'était pas resté sans réponse.

Une lettre de la F. Johnson's Sons Company contenait un chèque de $100, une autre de la Peoples Bank un second chèque de $100, et une troisième d'une personne désirant garder l'anonymat, un chèque de $500.

L'empressement avec lequel ces personnes ont répondu à l'appel du Comité d'organisation fait bien présager du résultat de la souscription, et il n'est pas osé de prédire qu'elle sera entièrement couverte à la date fixée.

L'Association des Hoteliers s'est inscrite en tête de la liste pour une somme de $2,000, ce qui porte à 2,700 dollars les souscriptions recueillies jusqu'ici.

Trouvé mort.

Ben Curtin, un homme de couleur âgé de 40 ans, a été trouvé mort dans son lit en sa demeure rue N. Franklin 206 hier matin vers huit heures.

La fête italienne.

Le comité exécutif chargé des préparatifs de la Fête Italienne, qui aura lieu le dimanche 16 septembre prochain aux Fair Grounds, annonce que M. Carlo Alberto Solaro, un des plus anciens membres de la colonie italienne de notre ville sera l'orateur de la journée.

M. Solaro a fait partie de l'armée de Garibaldi et quoique d'un âge avancé il a la réputation d'un orateur de grand talent.

Les billets d'entrée qui ont été mis en vente depuis une semaine s'enlèvent rapidement et si le temps est beau le jour de la fête l'assistance sera sans doute nombreuse aux Fair Grounds.

Le Comité compte sur une affluence de 20 à 25,000 personnes et a pris ses dispositions en conséquence. De nombreux cars supplémentaires seront mis à la disposition du public et rien ne sera négligé pour assurer un transport rapide entre la rue du Canal et la place de fête.

HOTEL DE VILLE.

Le maire Behrman qui est rentré dimanche soir d'un long voyage dans divers Etats de l'Ouest, a tenu hier matin une réception intime à l'Hôtel de Ville, au cours de laquelle il a reçu les félicitations de ses nombreux amis. M. Behrman est en excellente santé et rentre enchanté de son voyage qui s'est déroulé sans incident.

Le maire a visité Los Angeles, San Francisco, Seattle, Denver, Chicago, etc., et a reçu dans toutes ces localités l'accueil le plus flatteur.

Bailey et Mussman sont placés sous caution.

William J. Bailey et Henry B. Mussman, les deux ex-agents de police accusés de chantage ont comparu hier devant la seconde cour criminelle de Cité et ont plaidé noncoupable.

La caution des deux inculpés a été fixée à 1,000 dollars en attendant leur comparution devant la Cour criminelle de District.

Bailey et Mussman sont accusés d'avoir extorqué une somme de 20 dollars à Fortuna Mandina, un italien qui tient un café Grande Route St-Jean.

Détournement.

Kendeth Henderson a été arrêté hier après-midi à l'angle des rues Royale et St Louis par le detective Ford. Il est accusé d'avoir détourné une somme de $35.45 au préjudice de la compagnie Klein et Cohen par laquelle il était employé comme solliciteur.

VOL.

Vers neuf heures, hier matin, deux nègres sont entrés dans la pharmacie de Mme J. E. John, rue Carondelet, 3000, et y ont pris cinq boîtes de cigares.

Les noirs ont été poursuivis par un agent de police, mais ils ont réussi à s'échapper après avoir laissé tomber leur butin a terre.

A L'HOPITAL.

Céleste White, une femme de couleur, est arrivée à la Nouvelle-Orléans, hier matin, pour se faire soigner à l'hôpital. Elle souffre de plusieurs blessures au corps reçues à Alexandrie, Lne, dans une querelle avec son mari, samedi dernier.

BLESSURE.

En voulant lever une fenêtre dans un car de la rue Clio, hier matin à neuf heures, Geo. T. Eastman, demeurant rue Marengo, 2427, a brisé la vitre se blessant au poignet gauche. Il a été pansé par le Dr Hunter.

ATTAQUE.

Albert McNulty, un homme de couleur, qui passait à l'angle des rues Jackson et Howard, hier matin vers une heure, a été attaqué par quatre nègres qui l'ont frappé à la tête avec une brique.

SUPÉRIEUR AU COPAHU ET AUX INJECTIONS
SANTAL CAPSULES MIDY
SOULAGE EN 24 HEURES

ARRESTATION.

Un nègre du nom de Jos. Patterson a été arrêté en sa demeure rue Dryades, 2843 hier matin, par l'agent de police Kennedy. Il est accusé d'avoir commis un vol dans la demeure de Jeremiah Scott, rue S. Remparts, 2232.

VOL.

La maison de Mme Ed. Foley, rue Philip, 2402, a été visitée, ces jours derniers, par des voleurs qui en ont emporté de l'argenterie d'une valeur de $25.

DECES.

MAESTRI—Décédé dimanche, 22 août, à 11.30 heures a. m., âgé de 64 ans et 5 mois, FERDINANDO MAESTRI, époux de Marie Labadini, natif de Parme, Italie, et résident de cette ville depuis plus de 31 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille, ainsi que les officiers et membres des "Eagles Ban. Assn" sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi, 24 août 1909, à 4.30 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 919 rue N. Robertson, près Dumaine.

Enterrement au cimetière de la Métairie.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

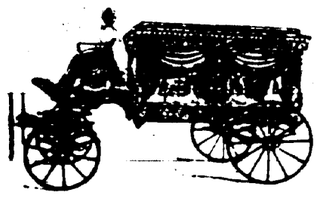

Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1045.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue ND Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

PHONE HEMLOCK 282.
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

INCENDIE.

Un incendie qui a éclaté la nuit dernière, rue Havane, près Mirabeau a endommagé deux cottages causant des dommages matériels de 1,200 dollars.

Le feu a pris dans la maison portant le No 2221 rue Havane, appartenant à M. David Raimbaud et occupée par la famille Jones.

Les flammes se sont rapidement propagées et ont presque totalement détruit la maison adjacente occupée par Seymour Sylvester, un homme de couleur.

L'origine du feu paraissant suspecte le marshal d'incendie a ouvert une enquête.

Dernier Avertissement.

La Corporation du Cimetière St Louis No 3 rue Esplanade est à construire des avenues dans la deuxième partie dudit Cimetière et va incessamment commencer le traçage et déblayage des allées en long et en travers conformément au plan dudit Cimetière.

Les parties ou familles qui ont des personnes enterrées dans lesdites avenues ainsi que dans des terrains non payés pour lesquels ils ne peuvent produire un titre reçu par ladite Corporation sont requises de les déménager, ainsi que les entourages, plaques de bois ou de marbre, monuments ou autres se trouvant lesdites avenues allées ou terrains non payés, avant le 15 Septembre 1909, faute de quoi les dits entourages, plaques de bois marbre, monuments ou autres seront démolis et débarrassés par ladite Corporation aux risques et dépens des délinquants.

REV. J. M. LAVAL
JAMES TREBUQUET, Sexton.
17 août—10j

ST-ALOYSIUS' COLLEGE,

REMPART ET ESPLANADE.

Dirigé par les Frères du Sacré-Cœur.

COURS SUPERIEUR COMPLET, préparation à l'Université. Anglais, Français, Espagnol, Latin, Hautes Mathématiques. COURS COMMERCIAL PRATIQUE. Méthode de Tenue de Livres Supérieure, Sténographie et Typewriting. COURS PREPARATOIRE inclusant une Excellente Préparation à la Première Communion.

Réouverture le 6 Sept. 1909.

FRERE ALPHONSE, Président.
15 août—1m

CHARTER

OF THE "AMERICAN FINANCE & INVESTMENT COMPANY" — State of Louisiana, Parish of Orleans.

On this 27th day of the month of July 1909 before me, LYLE SAXON, a Notary public in and for the parish of Orleans State of Louisiana, personally came and appeared the undersigned parties and declared that they had hereby formed themselves into a corporation for the term of ninety-nine years from this date, under the name of the "American Finance and Investment Company of New-Orleans, Ltd.", the domicile whereof shall be in the City of New Orleans in said State, and the purposes whereof shall be to finance deals in real estate, stocks, bonds and other securities; to borrow and lend money; to buy and sell property, real or personal; to act as trusty in bankrupcy, or as receiver or liquidator of individuals and corporations, or as agent for corporations or individuals; to act as a depository and to guarantee the value of property and accounts.

No Stockholder shall ever be held liable for any of the debts or obligations of said Company, except to the amount that may be due by such stockholder for the unpaid balance of his subscription to the stock of said Company.

Citation and other process shall be served upon the President, and in his absence from the City upon the Secretary. The Capital stock shall be Five Hundred Thousand [$500,000.00] Dollars, divided into shares of One Hundred [$100.00] Dollars each, payable in cash, or its equivalent, and the corporation shall begin business as soon as Three Thousand [$3,000.00] Dollars of the capital stock shall have been subscribed. The affairs of the corporation shall be managed by the Board of Directors composed of five stockholders, the first Board of Directors to hold office for five years, and thereafter to be elected annually, by ballot on the first day of July of each year or as soon thereafter as possible, each share of stock shall have one vote in all Stockholders' meetings, to be cast in person or by proxy. The first Board of Directors will be composed of Gallier J. Capdevielle, President, Archibald J. Douglas, Vice-President; Francis W. Pike, Secretary and Treasurer; Ernest T. Florance and Philip L. Asher, and succeeding Boards shall elect officers from among their number. This charter may be amended or this corporation dissolved by a three-fourths vote of the stock represented at a meeting, held after ten days notice in writing, mailed to the stockholders, and in case of dissolution the Board of Directors shall act as liquidators. The Board of Directors will have the power to adopt by laws for the general management of the affairs of the corporation and can amend same at their pleasure.

Thus done and passed at my office on said date in the presence of competent witnesses who sign hereto with said appearers and me, Notary, after the reading of the whole.

(Original Signed)
FRANK MEHROFF,
L. ENNEMOSER,
FRANCIS W. PIKE,
ARCHIBALD J. DOUGLAS,
G. J. CAPDEVIELLE,
ERNEST T. FLORANCE,
PHIL. L. ASHER,
LYLE SAXON,
Notary Public.

I, the undersigned, Recorder of Mortgages for the Parish of Orleans, State of Louisiana, hereby certify that the above and foregoing charter of the "American Finance & Investment Company of New Orleans, Louisiana" was this day recorded in my office in book No 950, folio

(Signed) EMILE LEONARD,
Deputy Recorder.

Aug. 13, 1909.
15 aug—15 22 29—sept 5 12 19

AMUSEMENTS.

WEST END Tous les Soirs
ORCHESTRE MILITAIRE DE LONG
MARVELOUS HILTONS
CANTOR ET CURTIS
LES NOLANS BEGARE
BERLINER
KINODROME
Sièges réservés 10 sous, en vente à la caisse au Magasin de Pianos de Jones Hall, rue de l'Opéra.
11 ao.

10c--SHUBERT Spectacle Continu de 12.30 à 10.30 p. m. Chaque Jour
Grand Divertissement de Tableaux
DE
O. T. CRAWFORD.
Changement de Tableaux les Dimanche et Jeudis
Chaque Représentation dure Plus d'une heure

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Steamer NEW CAMELIA
Commençant le 15 Avril 1909
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville à la tête de la rue du Canal.
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.
Lean et le temps le permettant.
$1.00 EXCURSIONS $1.00
Mandeville, Lewisburg, Madisonville Pleasant Park, dimanche et mercredi à l'arrivée du train de 8 h. a. m.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. C. COYLE & CIE, Agents.
No 337 rue Carondelet.
16avril—1an

CONSULAT DE FRANCE
Godchaux Building, 306-07
A partir du 15 juillet, pendant la durée des grandes chaleurs, les bureaux du Consulat de France seront ouverts au public de 8 heures du matin à 1 heure de l'après midi (excepté le samedi où ils seront ouverts de 9 heures du matin à midi.

AVIS
Documents à remettre à
Jean Albert Agor
Eugène Arrebot-Natou
Julien Barroul
Auguste Bejottes
Jean Marcel Canguilhem
Blaise Marie Ferdinand Capdevielle
Joseph Cazenave
Léon Armand Cazenave
James Berkelmans.
Jean Marie Ferran.
Augustin Escudé
Jean Pierre Etchebaster
Jean Pierre Galan
Louis Guillaume
René Ferdinand Hénou
Jean Antoine Jaubert
Jean Louis Joseph
Henri Laborde.
Bernard Labourie.
Guillaume Lacau.
Jean Baptiste Daguerre. (O. A. S. D.)
Pierre Lafourcade.
Jean Lannes dit Peyroutet.
Louis Jean Marie Laporte.
Jean Louis Larroque.
Jean Marie Lassus-Thèze.
Eugène Lavie.
Jean Félix Loustalot.
Auguste Malégarie.
Jean Baptiste Maysonnave.
Pierre Petitbon-Claveras.
Jean Porte.
Joseph Puchéu.
Michel Pierre Sabot.
Jean Victor Sahores.
Jean Saragnacq.
Pierre Tisné.
Jean Bertrand Vergez.
Jean Isidore Vignau.
oct—1906

SALLE DE BILLARDS
DE
MILLER
Parties entre Experts Tous les Soirs.
Tables nombreuses et les plus modernes aux Etats-Unis. Un établissement parfaitement tenu et des mieux fréquentés à la Nlle-Orléans.
116 Rue Royale; 117 Passage de la Bourse, près Canal.
J. MILLER, Propriétaire.

trouver une situation: il espérait bien — et l'avenir démontra qu'il avait raison — que Dupuis, le faisant suivre, voudrait contrôler les assertions du nommé Claude Masson caché sous le pseudonyme de Juste Polycarpe. Il faut croire que Dupuis finit par être rassuré, car Major, très méfiant, sans cesse en éveil, ne s'aperçut pas qu'il pouvait être filé.

Certes, les difficultés n'étaient pas insurmontables. "Ils" connaissaient désormais l'identité d'Antoine de Gévriel: soit! Mais le fait qu'ils suivaient ainsi le jeune homme et qu'ils ignoraient probablement que celui-ci se tenait sur ses gardes, constituait, précisément, un avantage. En chassant, "ils" se dévoilaient. Antoine devenait le pivot de l'action: autour de sa personne, Major le pressentait, se livrerait un jour une bataille décisive.

Au fond, ce n'était pas cela qui tourmentait le policier. Avec son maigre bagage d'anglais, il avait rempli de difficiles missions à Londres, avec un plein succès. Il s'était promené dans tous les pays d'Europe, en Russie, et il ne savait pas le russe; en Roumanie, en Serbie, et il ignorait les dialectes slaves; en Allemagne, et ses connaissances de la langue de Gœthe se bornaient à dire: "Ya"!

Non, sa grande inquiétude venait de ce qu'il prévoyait l'existence de toute une bande puissamment organisée, munie de nombreux points de rendez vous, disposant de sommes relativement considérables et, par conséquent, outillée pour disséminer les responsabilités. Major se remémorait tout ce qu'il avait lu sur l'existence des sociétés secrètes de malfaiteurs italiens: la Camorra, la Mano Negra, d'autres encore, dont certains crimes sensationnels révélaient que le champ d'action s'étendait jusqu'en Amérique. En France, on avait d'abord attaché à ces révélations, apportées par la presse, juste autant d'importance qu'à un roman-feuilleton. Et Major lui-même s'était dit que certainement, il y avait une grande part d'exagération dans tous ces racontars.

Sans croire encore que tous les malfaiteurs du monde étaient groupés et disciplinés, il se demandait néanmoins s'il n'allait pas se trouver soudain en face d'une véritable armée du crime, constituée par une élite de bandits, et dont le chef — ou les chefs — demeureraient probablement inconnus. Le voleur de M. de Gévriel avait des complices à Paris: cela, Major n'en pouvait douter un seul instant. Il en avait trouvé d'autres à New-York: c'était clair. S'il allait au Canada, c'est que là aussi, le voleur avait des ports d'attache. Cela dépassait un peu, comme envergure, le rayon d'action des malfaiteurs de Paris, et la maigre solidarité dont ils font preuve.

Mais il ne faut pas croire que la certitude d'obstacles insurmontables diminuait l'ardeur de Major: au contraire! Ayant reçu l'avertissement donné par Vauvert, sûr de l'appui de la police américaine, très fureteuse et habile, Major avait rapidement bâti son plan de campagne. Il fallait qu'Antoine partît, par le chemin le plus court; Antoine jouait le rôle dangereux d'"amorce": le jeune homme était de taille à se défendre. Ainsi, Antoine s'était embarqué dès le matin pour Montréal, par la ligne Delaware and Hudson, "la plus courte, la plus rapide et la meilleure," disait un indicateur spécial dont le faux George Gray s'était muni.

Quant à Major, il prit une autre ligne, un peu plus longue: celle du Grand Trunk Railway System. Ou du moins, il crut prendre celle-là.

Major, on le sait, était pourvu d'un estomac admirable, et par conséquent, d'une force de résistance peu commune. Sitôt en wagon, il songea, pratiquement, à déjeuner.

Il sortit donc bientôt de son magnifique compartiment, tout tendu de velours rouge, et avisant dans le couloir un superbe nègre, attaché au service des voyageurs, il essaya de lui faire comprendre son désir par une mimique appropriée.

Flegmatique comme un véritable "businessman" de Broadway, le nègre, pour toute réponse, lui signa à Major de descendre.

Major insista, montrant son billet; une véritable affiche de trente-cinq centimètres de long. Le nègre, inébranlable, persista de plus belle, et Major descendit de son wagon rouge pour monter dans un wagon jaune.

Mais la guigne le poursuivait! Un deuxième nègre, plus grand et plus loquace que son congénère, adressa à Major un speech frénétique auquel le policier ne comprit pas un mot, sinon qu'il fallait descendre encore! Ah! comme Major regretta alors nos trains de banlieue, contre lesquels, comme tout bon Parisien, il avait pesté tant de fois!

Il s'exécuta donc docilement, à l'encontre de ce que font habituellement les Français, qui n'obéissent jamais sans crier! Et il s'installa dans un compartiment vert, cette fois, bien résolu d'ailleurs à n'en descendre à aucun prix. Et il attendit, calé dans son fauteuil, les sons agréables de la cloche du déjeuner.

Hélas! la cloche ne tinta point. A la station de Troy, Major, stupéfait, vit tout le monde descendre de voiture. Comment faire pour obtenir une explication rapide?

Une dame, à côté de Major, laissa échapper quelques mots de français. Mais l'inspecteur fit semblant de n'avoir rien entendu ni compris. D'ailleurs, la dame française ne pouvait soupçonner un compatriote en Major, qui s'était grimé prestigieusement. Coiffé d'une casquette de fourrure, des lunettes d'or sur le nez, Major avait le visage enfoui littéralement dans une superbe barbe noire, taillée en carré, à la mode russe. C'était parfait d'exactitude, et chacun aurait pris, en effet, l'inspecteur de la Sûreté pour un de ces marchands de Nijni-Novgorod qui font le commerce des peaux et fourrures, si, en Amérique, chacun se donnait la peine de s'occuper d'autrui.

Ce n'est pas sans intention que Major avait choisi ce déguisement. Ne se pouvait-il pas que Dupuis fît, en réalité, quelques affaires concernant son prétendu commerce? Ainsi, Major étant de la "partie" aurait eu un motif plausible pour se trouver sur le chemin de celui qu'il persistait à prendre pour un malfaiteur dangereux.

Mais en ce moment, dans la gare de Troy, Major ne craignait qu'une chose: c'est que son déguisement fût à ce point réussi qu'on ne lui dénichât quelque part un interprète parlant le russe.

Heureusement, il en fut quitte pour la peur. Les explications données lui suffirent pour comprendre qu'il s'était trompé de ligne, avec son gigantesque billet. Il fut donc obligé, bien qu'ayant payé à New-York le prix total de son voyage à Montréal, de payer une seconde fois à partir de Troy, pour profiter du train de la ligne Delaware et Hudson, la même qu'avait déjà empruntée Antoine.

De déjeuner, il n'en était plus question! Et quand Major put se remettre en route dans la bonne direction, cette fois, heure du dîner avait sonné depuis longtemps!

Mais c'étaient là, pour cet homme rompu à toutes les fatigues, capable de s'habituer à toutes les privations, vicissitudes secondaires.

En arrivant à Montréal, le premier soin de Major fut de se rendre à l'hôtel Richelieu, dans la rue Saint-Vincent. Il eut le plaisir, en arrivant, de trouver une lettre de Vauvert adressée à M. Gouliskine, nom choisi par Major, dans sa nouvelle incarnation. Un mot bref, d'ailleurs: "Tout va bien: A bientôt. Hôtel Richelieu, place Jacques Cartier."

M. Gouliskine se fit conduire dans sa chambre, où, sans quitter sa fausse barbe et sa perruque postiche, il s'endormit du sommeil du juste, en rêvant que toutes les cloches de tous les trains des Etats Unis carillonnaient ensemble, en lui annonçant qu'il lui était décerné une couronne, pour avoir écrit un "Traité sur l'art de jeûner en chemin de fer!"

XIII

LES RAPIDES DU SAINT LAURENT

Revenons à Antoine, dont le voyage s'était effectué dans de meilleures conditions, mais non sans lui apporter une légère surprise.

Entre Fishkill et Poughkeepsie, peu après avoir quitté New-York, comme le jeune homme allait prendre un peu l'air dans le couloir qui faisait communiquer ensemble tous les wagons du train, il se trouva soudain en face de Dupuis!

A continuer

Mort subite.

Frank Reagan, un ouvrier âgé de 29 ans, demeurant rue Poydras près Galvez, est mort subitement hier matin à dix heures alors qu'il se trouvait à l'angle des rues Polymnie et St-Charles. Son corps a été transporté à la morgue où le coroner a constaté qu'il avait succombé à une hemorragie interne.

Le choléra aux Philippines.

Washington, 23 août—Suivant des informations reçues par le chirurgien général du Service Sanitaire et de l'Hôpital de la Marine d'ici, cinquante décès se sont produits parmi les soixante-seize cas de choléra qui ont été constaté, dans les îles Philippines pendant la semaine finissant le 16 juin.